

G. A. AMAUDRUZ

Avenue de Cour 73

Tél. 26 65 31 (8, 13, 15 ou 19h.)

LAUSANNE

Lausanne, le 3 juin 1962.

Madame Savitri Devi Mukherji
p.a. Mlle Perrin
1, Quai de Serbie
L y o n

Chère Camarade,

Votre carte du 20.5.62 est bien parvenue.

Le 27.1.62, je vous avais déjà signalé que notre rencontre de Paris (celle du samedi) nous avait mis en contact avec Monet, qui, depuis lors, a gravement dévié. Sa plus grave déviation est son séparatisme nordique, au sujet duquel je lui ai déjà écrit, relevant d'une part le caractère antiraciste de son national-communisme, d'autre part, le dangereux romantisme du séparatisme nordique. A l'heure où un bloc blanc de 500 millions d'Européens s'impose pour faire front à un milliard de Jaunes, un séparatisme nordique qui, au mieux, peut rassembler 150 millions d'hommes (l'autre moitié étant dispersée outre-mer), est une doctrine de suicide. Et j'ai conclu : "La question du racisme étant absolument préjudicielle, il est inutile d'examiner ici vos propositions tout aussi erronées sur la question sociale. Nous pourrions y revenir lorsque vous aurez abandonné le racisme nordique pour le racisme blanc... Je ne doute pas de votre sincérité. Mais je sais que certaines personnes soutiennent des thèses semblables aux vôtres sont de mauvaise foi, qu'elles visent à diviser le racisme et à aiguiller les Nordiques sur la voie du suicide... A vous de prendre vos responsabilités. Ou bien rejoindre la seule doctrine qui puisse sauver notre race. Ou bien vous faire les jouets des criminels qui veulent sa ruine."

Il n'a pas cru devoir réagir. Vous conviendrez que j'ai dit nettement les choses. Il serait heureux que Monet entende ce son de cloche de divers côtés, afin de se rendre compte du caractère impraticable de sa déviation.

Quant à O.K.D., il y a lieu de compléter le dossier. Sitôt que j'ai un document décisif, je n'hésiterai pas à tirer les conséquences : procédure d'expulsion, publication de photocopies dans l'ER, tirage à part distribué en circulaire à toutes les adresses disponibles, moyennant quoi le cas serait liquidé. Mais il faut avoir au moins un document irréfutable.

Au surplus, j'envisage de faire un saut à Lyon cet été pour faire la connaissance du Dr Fouqué. Y seriez-vous ? Nous pourrions alors lui rendre visite ensemble...

Cordialement

